



Rupture mandat gestion location

Par Planctonia

J'aimsigne avec une agence immobiliere un mandat pour louer mon appartement.
trois mois apres je ne suis pas satisfaite et une autre agence me propose d eprendre ala releve,mem disant q ue tant qu'aucun locataire n'a ete trouve je peux changer d'agence.
Est ce vrai
Quels sont les conditions de rupture du contrat d egestion de location , merci.

Par morobar

Bonjour,
Quels sont les conditions de rupture du contrat d e gestion de location
Il suffit de lire le contrat que vous avez entre les mains.

Par janus2

disant q ue tant qu'aucun locataire n'a ete trouve je peux changer d'agence.

Bonjour,
Seul le mandat que vous avez signé compte, donc relisez-le...